

Recommandations de murage

Recommandations pour la réalisation d'OUVRAGES EN BRIQUES APPARENTES

1. Conditions/normes

Conformément à la norme SIA 266 Maçonnerie, on différencie entre ouvrages en briques apparentes patinés et non patinés. La réalisation de l'ouvrage en briques apparentes doit être réalisée selon des exigences spécifiques. La norme SIA 266/1, Maçonnerie – Déterminations Supplémentaires vaut également.

2. Commande de briques

Les bordereaux des quantités à utiliser sont à établir pour l'ensemble de la commande. Si plusieurs étapes sont nécessaires, il faut donner les quantités correspondantes avec leur date de livraison. Il faut compter 5% de quantité en plus pour les cassures et le coupage. Aucune brique ne sera reprise. Pour les briques spéciales et les commandes sur mesure, des croquis types comprenant les cotes et les désignations des surfaces de visualisation sont nécessaires. Les briques apparentes sont en général à commander 10 semaines avant utilisation. Les délais exacts de livraison sont à mettre au clair avant le début des travaux.

3. Imprégnation

Pour la maçonnerie intérieure, nous recommandons d'imprégner les briques apparentes kelesto et kemano. Pour la maçonnerie extérieure, ne le faire qu'après accord. Il faudra indiquer lors de la commande quels côtés devront être imprégnés. Les côtés non-imprégnés seront marqués d'un trait de dépréciation et les palettes seront étiquetées conformément.

4. Livraison et stockage

Les briques apparentes doivent être livrées très tôt, 1 semaine avant utilisation. Les palettes de briques sont livrées avec une feuille d'emballage rétrécissante. Les palettes doivent être déchargées avec précaution et doivent être constamment protégées des salissures, des endommagements et de l'eau.

5. Mortier pour ouvrages en briques apparentes

Pour les briques apparentes kelesto et kemano, il faut utiliser le mortier kelit 110 et pour les briques dures kelesto et kemano il faut utiliser kelit 210 ou 211 selon la capacité d'absorption de la brique. Les mortiers pour maçonnerie apparente kelit sont adaptés aux briques correspondantes et remplissent la compatibilité du système conformément à la norme SIA 266.

6. Murage

- Avant le murage, il faut procéder à la répartition des briques en prenant en compte des repères tels que les ouvertures de mur, les coins et les dilatations, afin que les éventuelles tolérances de cotes puissent être intégrées.
- Afin d'éviter les différences de couleurs, les briques doivent être prélevées en diagonale sur au moins 3 palettes.
- Les briques apparentes doivent être murées entièrement et sans espace dans les joints d'assise et les joints verticaux.
- La résistance des joints verticaux doit être réalisée avec 8–10 mm, celle des joints d'assise avec 8–12 mm.
- Les briques doivent être mises en place du premier coup. Un repositionnement ultérieur cause des déchirures horizontales de joint et conduit ainsi à une maçonnerie déficiente.
- Il faut faire attention à ce qu'aucun mortier ne tombe dans l'espace vide: pour les ouvrages de briques apparentes, l'espace de tolérance est de 2 cm minimum et pour les ouvrages en brique dure, un espace d'aération arrière de 4 cm minimum est à respecter.
- Dans la 1^{ère} couche au-dessus de l'encollage du sol, il faut laisser une ouverture tous les 3 joints verticaux au minimum pour le drainage jusqu'à la bande d'arrêt. Pour les ouvrages en brique dure, des joints verticaux supplémentaires doivent être laissés ouverts dans la 3^{ème} ou 4^{ème} couche pour l'aération et dans le couronnement pour la ventilation.
- Si du mortier tombe sur le côté apparent, celui-ci doit être retiré avec le cuillet le long des joints. C'est la seule manière d'éviter les salissures sur les surfaces apparentes.
- Les éventuelles salissures de mortier qui sont tout de même apparues pendant le murage doivent être immédiatement retirées après séchage à l'aide d'une éponge sèche ou de laine de roche.

7. Paillage

L'ouvrage en briques apparentes doit être protégé des intempéries, de l'eau et des salissures pendant toute la durée de la construction. Si l'ouvrage est détrempe, il faudra s'attendre à des efflorescences.

8. Réalisation des joints

Pour les ouvrages en briques apparentes patinés, les joints sont à retirer au ras de la brique et à consolider à l'aide d'acier au chrome pour joints ou de tubes en PVC. Pour les ouvrages en briques apparentes non patinés, les joints peuvent être traités au choix; retirés net ou bien grattés en creux. Les joints en mortier frais sont à protéger des conditions météorologiques extrêmes telles que les pluies battantes, les rayons du soleil ou le froid.

9. Jours de gel

Les antigels ne doivent pas être utilisés. En cas de température inférieure à +5°C, aucune maçonnerie d'ouvrage apparent doit être réalisée. Sinon, des mesures spéciales de protection contre le froid doivent être mises en œuvre. L'ouvrage de maçonnerie apparente à construire doit également être protégé du gel de nuit.

10. Constructions supplémentaires

Les barres d'ancrage, armatures, les éléments de construction préfabriqués preton et les éléments en béton preton ainsi que les suspensions en faisant partie et les corbeaux sont à mettre en place selon des plans d'exécution spéciaux pour les façades en briques apparentes et selon les instructions du fournisseur.

11. Echafaudages

Les échafaudages sont toujours salis par des chutes de mortier, de la poussière etc. Les éléments d'échafaudage doivent donc être constamment nettoyés afin que l'ouvrage ne soit pas sali en cas de vent et de pluie.

12. Joints de dilatation

Les dilatations sont inévitables sur les ouvrages de murs creux et doivent être réalisées selon les plans d'exécution. Afin de créer un écartement pour la réalisation des joints, un matériel isolant mou doit être inséré. Les éventuelles bandes de polystyrène doivent être retirées. Pour l'étanchéification des joints, le mastic et des bourrelets de joints ont fait leur preuve. Ces travaux ne doivent de préférence être réalisés que par des spécialistes indiqués.

13. Nettoyage final

Avant le démontage des échafaudages, les façades apparentes de l'ouvrage doivent être nettoyées comme suit, selon leur degré de salissure; brosser à sec, humidifier abondamment du bas vers le haut au préalable et nettoyer du haut vers le bas avec une brosse et de l'eau. En cas de haut degré de salissure, un nettoyeur pour briques doit être utilisé après la pré-humidification et doit être ensuite nettoyé avec une brosse et de l'eau après une courte durée d'action. Pour les travaux de nettoyage, nous recommandons le service de construction de l'entreprise Keller AG. Seuls des nettoyeurs conseillés par Keller AG Ziegeleien peuvent être utilisés et cela toujours après consultation.

14. Gamme de briques apparentes/bases de planifications/conseils

Pour un aperçu détaillé de nos produits et des techniques d'application, nous vous proposons notre documentation concernant les briques apparentes. En ce qui concerne les plans d'exécution, nous vous recommandons notre centre de compétences Keller AG Ziegeleien.